

Procès-verbal n° 23 de la réunion du Conseil d'Administration du 28 avril 2020

Présents : Mmes I. Delrue, M.Joliet, C. Porphyre, MM. Collard (*trésorier général*), JP. Delchef (*président*), S.Faraone, P.Flament, J. Nivarlet (*vice-président*), B. Scherpereel (*secrétaire général*)

Excusé : Mr A. Geurten (raisons familiales)

La réunion se tient par téléconférence et débute à 19h30.

1. Rapport de l'assemblée générale du 28 avril 2020.

Mmes I. Delrue, M.Joliet, MM JP. Delchef, P.Flament, Scherpereel ont représenté le conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2020.

Ils font rapport des travaux au terme desquels

- Les modifications à l'article PC 54 (le nombre d'équipes de R1 messieurs passant de 14 à 18 équipes et le nombre d'équipes de R2 dames pouvant passer de 14 à 15 pour la saison 2020-2021) ont été approuvées ;
- Les modalités de montées et de descente des divisions R1 messieurs et R2 dames ont également été entérinées (PC 62.)
- Le projet de calendrier 2020-2021 a été entériné sous réserve d'un reprise des activités début septembre 2020
- La réduction du délai pour l'envoi de la convocation et les documents pour les assemblées provinciales (14 jours au lieu de 28 jours) a été acceptée.

2. Formule du championnat de R 1 messieurs

Les co-présidents du département, M.Joliet et S. Faraone, présentent le projet adapté du championnat de R1 messieurs.

Au terme de l'examen, les membres du conseil d'administration décident de poursuivre l'examen des toutes les hypothèses envisageables lors de la prochaine réunion en tenant compte des remarques émises lors de l'assemblée générale.

3. Composition des séries régionales séniors

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du projet de séries régionales présenté par les co-présidents du département championnat. Après l'avoir quelque peu amendé, ils approuvent le projet de séries pour la saison 2020-2021.

4. Compétences administratives du conseil d'administration

4.1. Application de l'article 75 ter

4.1. Apport d'activités Tilff (0097) vers le BC Belleflamme (1058)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui a pour objet de transférer les activités de la R2 dames.

4.2. Application de l'article 75quater

4.2.1. Création d'une équipe d'U14 régionale filles par les clubs BDA (2708) - RBC Pepinster (0046) - RABC Ensival (0493) - Herve Battice (1741)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U14 régionale filles pour la saison 2020-2021

4.2.2. Création d'une équipe d'U14 régionale garçons par les clubs BDA (2708) - RBC Pepinster (0046) - RABC Ensival (0493) - Herve Battice (1741)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U14 régionale garçons pour la saison 2020-2021

4.2.3. Création d'une équipe d'U14 régionale garçons par les clubs Collège Saint-Louis (2663) - RBC Esneux (0044) - Condroz Modave (2682)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U14 régionale garçons pour la saison 2020-2021

4.2.4. Création d'une équipe d'U15 régionale filles par les clubs RB Arlon (0781) - Junior Arlonais (1500)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U15 régionale filles pour la saison 2020-2021

4.2.5. Création d'une équipe d'U15 régionale garçons par les clubs Collège Saint-Louis (2663) - RBC Esneux (0044) - Condroz Modave (2682)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U15 régionale garçons pour la saison 2020-2021

4.2.6. Création d'une équipe de U16 régionale filles par les clubs BDA (2708) - RBC Pepinster 0046) - RABC Ensival (0493) - Herve Battice (1741)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U16 régionale filles pour la saison 2020-2021

4.2.7. Création d'une équipe d'U16 régionale filles par les clubs BCCG 2713) -Lorrain Saint-Mard (1677)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U16 régionale filles pour la saison 2020-2021

4.2.8. Création d'une équipe d'U16 régionale filles par les clubs Liège Atlas Jupille (0057) - RBC Alleur (1466)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U16 régionale filles pour la saison 2020-2021

4.2.9. Création d'une équipe d'U16 régionale garçons par les clubs BDA (2708) - RBC Pepinster (0046) - RABC Ensival (0493) - Herve Battice (1741)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U16 régionale garçons pour la saison 2020-2021

4.2.10 Création d'une équipe d'U16 régionale garçons par les clubs BCCG (2713) -Lorrain Saint-Mard (1677)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U16 régionale filles pour la saison 2020-2021

4.2.11 Création d'une équipe d'U16 régionale garçons par les clubs Collège Saint-Louis (2663) - RBC Esneux (0044)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U15 régionale garçons pour la saison 2020-2021

4.2.12 Création d'une équipe d'U17 régionale filles par les clubs BCCG (2713) -Lorrain Saint-Mard (1677)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U17 régionale filles pour la saison 2020-2021

4.2.13 Création d'une équipe d'U17 régionale filles par les clubs BDA (2708) - RBC Pepinster (0046) - RABC Ensival (0493) - Herve Battice (1741)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U17 régionale filles pour la saison 2020-2021

4.2.14 Création d'une équipe d'U17 régionale filles par les clubs Liège Atlas Jupille (0057) - RBC Alleur (1466)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U17 régionale filles pour la saison 2020-2021

4.2.15 Création d'une équipe d'U17 régionale garçons par les clubs BDA (2708)- RBC Pepinster (0046) - RABC Ensival (0493) - Herve Battice (1741)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U17 régionale garçons pour la saison 2020-2021

4.2.16 Création d'une équipe d'U17 régionale garçons par les clubs Collège Saint-Louis (2663) - RBC Esneux (0044)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U17 régionale garçons pour la saison 2020-2021

4.2.17 Création d'une équipe d'U17 régionale garçons par les clubs BCCG (2713) -Lorrain Saint-Mard (1677)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U17 régionale garçons pour la saison 2020-2021

4.2.18 Création d'une équipe d'U18 régionale garçons par les clubs RB Alliance Arlon (781) - BCCA Neufchâteau (1603)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U18 régionale garçons pour la saison 2020-2021

4.2.19 Création d'une équipe d'U18 régionale garçons par les clubs Collège Saint-Louis (2663) - RBC Esneux (0044)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U18 régionale garçons pour la saison 2020-2021

4.2.20 Création d'une équipe d'U19 régionale filles par les clubs BDA (2708) - RBC Pepinster (0046) - RABC Ensival (0493) - Herve Battice (1741)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U19 régionale filles pour la saison 2020-2021

4.2.21 Création d'une équipe d'U19 régionale filles par les clubs Liège Atlas Jupille (0057) - RBC Alleur (1466)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U19 régionale filles pour la saison 2020-2021

4.2.22 Création d'une équipe de U21 régionale garçons par les clubs BDA (2708) - RBC Pepinster (0046) - RABC Ensival (0493) - Herve Battice (1741)

Les membres du conseil d'administration approuvent la convention entre les clubs susmentionnés qui créent une équipe U21 régionale garçons pour la saison 2020-2021

4.3 Application de l'article PM 12

Après avoir pris connaissance de la requête du Collège Saint-Louis, de l'argumentaire fouillé du trésorier général en terme de réponse, le conseil d'administration décide de

- porter l'indemnité de formation à 125 € du joueur concerné ;
- ne pas suivre l'option de tenir compte des années de formation pour les années passées dans un club de 6 à 8 ans vu l'application continue de la disposition depuis 2001 basée sur l'application implémentée par le partenaire informatique initial (REAL) ;
- envisager toutefois une modification statutaire dans le cadre de la refonte du système d'indemnités de formation pour la saison 2021-2022.

4.4 Suspension de l'envoi des factures jusqu'à la fin de la saison 2019-2020

Compte tenu des circonstances actuelles, vu l'arrêt des activités imposé par le Conseil national de sécurité, le conseil d'administration décide de suspendre l'envoi de dernières factures de la saison 2020-2021.

Il charge le trésorier-général d'étudier les possibilités de soutien aux clubs pour la saison 2020-2021.

5 Coupes AWBB

Sur proposition du département Coupes, le conseil d'administration décide d'annoncer l'annulation définitive des finales de coupes 2019-2020 programmées à Beez.

Il décide de confier l'accueil des finales de coupes 2020-2021 au club de Beez.

Compte tenu de l'impossibilité d'organiser les finales de coupes AWBB 2019-2020, le conseil d'administration décide d'octroyer une médaille de finaliste aux 2 équipes qualifiées pour chaque joute finale ainsi qu'un tee-shirt aux couleurs du club.

Par ailleurs, le département planche sur un plan B pour les coupes 2020-2021 dans l'hypothèse d'un report du début des compétitions.

6 Tour de Table

A la question de savoir si un remboursement des frais d'hébergement des stagiaires du CRF, il est répondu que l'AWBB reste dans l'attente d'une prise de position de l'ADEPS

La prochaine réunion aura lieu le 30 avril 2020

Bernard Scherpereel

Secrétaire-général

Delchef Jean-Pierre

Président